



ABV des 7  
733, boul. St-Joseph, 430  
Gatineau (Qc) J8Y 4B6  
819 771-5025  
[info@abv7.org](mailto:info@abv7.org)



BLOCK-AID Inc  
180 Wescar Lane  
Ottawa ON. K0A 1L0  
[rperrins@abstractsys.ca](mailto:rperrins@abstractsys.ca)

## La solution des toiles de jute.

Parmi les méthodes connues pour contrôler le myriophylle à épi, l'utilisation de toile de jute est la plus prometteuse. En effet, cette méthode a l'avantage d'être efficace à long terme sans nécessité de maintenance autre que le suivi annuel recommandé, la toile se dégradant après 1 à 3 ans. Elle permet aux plantes indigènes de repousser sur le milieu (grâce au maillage) et de retrouver leur prédominance. D'autre part, la pose mécanique qui a récemment vu le jour grâce à l'utilisation d'une barge pour poser la toile *in situ*, permet de limiter la main-d'œuvre qui était utilisée jusqu'alors, et de réduire le coût d'installation de 60% par rapport à la pose manuelle par des plongeurs.

L'utilisation de toile de jute consiste à recouvrir les herbiers monospécifiques de myriophylle en épi. Bien que cette solution soit la meilleure pour l'environnement, l'installation sur de grandes surfaces représente un travail très intense et donc coûteux lorsque nous l'effectuons à la main.

Le système de Block-Aid, développé en partenariat avec l'ABV des 7, utilise une grande barge avec un bras articulé et une trémie pour le sable. La barge peut soutenir un rouleau de toile de jute de 3.8m (12,5 pi) de large par 1000 m (3280 pi) de long, pesant plus de 650 kg (1430 lbs) et 8000 lbs de sable. Le système permet d'installer environ 8.000 m<sup>2</sup> (9.500 yds<sup>2</sup>) par jour. Bien que la toile de jute humide va naturellement se poser au fond du lac, de petites quantités de sable sont également utilisées pour la maintenir au fond, puisque le myriophylle en décomposition émet du gaz.

La barge peut fonctionner dans des eaux très peu profondes et utilise ses propulseurs de position pour contrôler ses déplacements dans toutes les directions. Les propulseurs ont des entrées spéciales pour minimiser tout dommage aux myriophylles pendant que la toile de jute est installée. La fragmentation du myriophylle est également surveillée lors de l'installation. La barge est contrôlée par positionnement GPS en temps réel par ordinateur, permettant la pose précise de la toile. Un sonar structurel est utilisé pour surveiller les conditions de fond de lac lors de l'installation.

Des Kits "**Faites-le vous-même**" pour de plus petites zones autour des quais, sont également disponibles. Chaque kit couvre une surface de 3.8 m de large par 10 m de long et comprend des sacs de sable ainsi que les instructions. Des roches prises sur le rivage du lac peuvent également être utilisées pour maintenir la toile de jute en place.

**Pour vous procurer la toile de jute et en connaître les prix, n'hésitez pas à écrire à :**

**M. Rob Perrins de chez Block-Aid [rperrins@abstractsys.ca](mailto:rperrins@abstractsys.ca)**



ABV des 7  
733, boul. St-Joseph, 430  
Gatineau (Qc) J8Y 4B6  
819 771-5025  
[info@abv7.org](mailto:info@abv7.org)



BLOCK-AID Inc  
180 Wescar Lane  
Ottawa ON. K0A 1L0  
[rperrins@abstractsys.ca](mailto:rperrins@abstractsys.ca)

## Les étapes à suivre pour utiliser la toile de jute.

1. Réaliser l'inventaire des herbiers de plantes aquatiques, incluant le myriophylle en épi, du lac en entier par un biologiste;
2. Déterminer les herbiers prioritaires à traiter, leur surface ainsi que le budget alloué au projet. On estime qu'à partir de 10 000 m<sup>2</sup> d'étendue de myriophylle en épi, l'utilisation de la barge devient rentable;
3. Effectuer la demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) de votre région. Des certificats de "*non-contravention aux règlements locaux*" seront notamment demandés pour ce dossier;
4. Si la vente de kit "**Faites-le vous-même**" est souhaité auprès des résidents, il faudra le mentionner dans la demande de certificat. Il est nécessaire que la municipalité ou l'association de lac centralise les demandes des propriétaires et supervise la vente.
5. Procéder aux travaux en respectant les périodes autorisées par le ministère;
6. Faire un suivi, par un biologiste, des toiles de jute chaque année ainsi que l'évolution du myriophylle en épi.